

Danger sur l'école, l'éducation et l'enfance ! Rassemblements citoyens tous les mardis !

Place Denis Dussoubs, Limoges, à 17h30.

Le projet de loi du ministre Blanquer s'inscrit dans un processus global de destruction du service public d'éducation. C'est un projet libéral et rétrograde à combattre !

L'article 4 de la loi prévoit le financement des écoles maternelles privées, tandis que les fermetures d'écoles publiques se poursuivront : les collectivités territoriales auront désormais la possibilité de regrouper les classes d'un collège et d'une ou plusieurs écoles situées dans « le même bassin de vie ». Il s'agit d'une étape de plus vers la fermeture des écoles rurales. Ce projet est en cohérence avec le projet de réforme des directions d'écoles. Les enseignant-e-s des écoles seraient placé-e-s sous l'autorité hiérarchique de la direction du collège.

L'article 18 de ce projet de loi permet au gouvernement de légiférer par ordonnances sur les Conseils académiques et départementaux de l'Éducation nationale. C'est dans ces conseils que l'administration est obligée d'informer personnels et associations de parents d'élèves des projets concernant la carte scolaire.

L'article 1 du projet de loi est une tentative de museler les personnels pour s'attaquer à leur liberté d'expression. Le Conseil d'État a d'ailleurs indiqué que cette mesure est probablement anticonstitutionnelle.

L'article 14 du projet de loi prévoit que les assistant-e-s d'éducation qui préparent les concours de l'enseignement pourront se voir confier des tâches d'enseignement, ce qui renforcera la précarisation de l'éducation nationale, avec la création d'un sous-statut de professeur-e.

Drapeaux imposés dans chaque salle de classe, uniforme pour les élèves et éventuellement les professeur-e-s, non obligation pour les maires de scolariser les enfants migrant-e-s, suppression possible de l'enseignement de l'égalité femme-homme ou même de l'éducation à la sexualité... figurent parmi les autres mesures envisagées par ce projet.

Derrière un discours qui se prétend au service des élèves, ces mesures constituent des régressions importantes tant pour les personnels que les usager-e-s.

Elles viennent s'ajouter à d'autres projets tous aussi catastrophiques concernant la prise en charge de la petite enfance ou des enfants porteurs de handicap, secteurs dans lesquels les nombreuses restrictions budgétaires engendreront aussi une baisse importante de la qualité des services proposés !

Nous sommes toutes et tous concerné.e.s et il est urgent de s'opposer à ces politiques de destruction du service public d'éducation. Partout en France les luttes s'organisent ! Rassemblons-nous dès ce mardi 9 avril place Denis Dussoubs à Limoges pour dire stop et informer la population !